



Fiche de candidature à une admission en 2nde G.T.
Sections binationales : ABIBAC / ESABAC / BACHIBAC

ABIBAC	Lycée Calmette	NICE
BACHIBAC	Lycée A.Renoir	CAGNES SUR MER
ESABAC	Lycée P. & M. Curie	MENTON
	Lycée du Parc Impérial	NICE
	Lycée J.Audiberti	ANTIBES

Indiquer le ou les lycées demandés par ordre de priorité :

Etablissement	Ordre de vœu (si 2 vœux)	Internat (s'il existe)
	Vœu n° <input type="text"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	Vœu n° <input type="text"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

NOM : Date de naissance :
 Prénoms : Sexe (M ou F) :
 Adresse :
 Tél. : Mail :
 Etablissement d'origine : En classe de :
 LV1 : LV2 : Section Européenne :
 Fait à le

Signature de l'élève : Signature du responsable légal :

Avis motivé du professeur de langue :

Très favorable : Favorable : Réservé : Défavorable :

Nom et signature du Professeur

Avis du Chef d'établissement :
Fait à le Signature du Chef d'établissement :

Cette fiche doit être déposée ou adressée directement au lycée demandé
 (et dupliquée si deux lycées sont demandés), **à l'attention de Monsieur le Proviseur**

avant le 9 MAI 2018 à midi, dernier délai.

Vous y joindrez :

- Les résultats scolaires enregistrés dans la langue considérée de l'année en cours,
- Un courrier de demande de l'élève pour intégrer la section demandée. Tout élément faisant référence aux diverses expériences de la pratique de la langue considérée peut y être joint,
- Les avis motivés de l'enseignement de la langue considérée dans le cadre ci-dessus,
- Pour les cas particuliers d'élèves bilingues qui n'auraient pas suivi un enseignement linguistique au collège, l'évaluation peut être faite lors d'un entretien organisé par le lycée de la section envisagée.

Date de la commission délocalisée d'admission : **Au plus tard le 15 MAI 2018**